

Le Service des délégués commerciaux

Le commerce international est un secteur de plus en plus complexe, qui n'a de cesse d'évoluer au fur et à mesure que la concurrence s'intensifie. Et les délégués commerciaux sont chargés de promouvoir les intérêts commerciaux et économiques du Canada dans ce contexte mondial stimulant. Ils s'occupent ainsi de repérer et de développer des marchés pour les exportations canadiennes, tout en travaillant à l'élaboration des politiques commerciales du Canada et au maintien de relations commerciales qui contribueront à protéger et à faire mieux valoir les intérêts de notre pays sur la scène internationale.

Les délégués commerciaux suivent de très près l'évolution de la conjoncture commerciale mondiale, et ils mettent leurs compétences au service des entreprises canadiennes. Ils aident ainsi ces entreprises à atteindre les objectifs de mise en marché qu'elles se sont fixées pour l'étranger, à surmonter les obstacles qui les empêchent de pénétrer sur certains marchés déjà en place ou nouveaux, à obtenir les techniques nouvelles et le financement dont elles ont besoin et à repérer les possibilités d'investissement qui s'offrent à l'échelle internationale.

Parmi les affectations relevant de ce champ d'activité à l'administration centrale, figurent :

- un chargé du dossier de la France : le titulaire de ce poste est responsable de

verso →

